Lancement du 4e Plan National Milieux Humides 2022-2026 !



Le 4ème plan national milieux humides 2022-2026 poursuit les efforts engagés et amplifie les actions en faveurs de la connaissance, de la protection et de la restauration des milieux humides.

Le 4ème plan national milieux humides 2022-2026, élément essentiel de la Stratégie nationale biodiversité 2030, poursuit des actions concrètes pour préserver ces milieux d'intérêt général.

L'État s'est notamment engagé à **restaurer 50 000 ha de zones humides** d'ici 2026, et à **acquérir 8 500 ha de zones humides.**

Dans un contexte de changement climatique et de réduction de la superficie des milieux humides, la nécessité de les préserver apparaît essentielle.

Liens utiles
En savoir plus